

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022**

Nombre de Conseillers :	En Exercice :	15
	Présents :	14
	Votants :	15

L'an deux mil vingt deux, le douze avril le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

**Date de convocation :** Jeudi 07 Avril 2022

**Présents :** Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, PARENT Philippe, GENOUX-PRACHEX Lionel, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier, BOURDIN Fabian.  
Mesdames LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, COINDET Jocelyne, BAYAT-RICARD Marianne, VALLENTIEN Jennifer.

**Excusés :** Madame GONTHIER-GEORGES Céliane donnant pouvoir à Madame LAMARLE Nadège.

Monsieur BOURDIN Fabian a été élu secrétaire.

**MODIFICATION DU REGLEMENT PERISCOLAIRE**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'en raison de diverses problématiques de paiement des factures périscolaires, il est nécessaire de modifier le règlement périscolaire.

La modification de l'article 4 du règlement périscolaire porte sur :

- La revalorisation des tarifs pour la rentrée 2022-2023
- L'application du tarif maximum pour les enfants des Communes extérieures à Chênex

La modification de l'article 5 du règlement périscolaire porte sur :

- La mensualisation des factures périscolaires

Il est proposé au conseil municipal

**D'approuver** la modification du règlement périscolaire ;

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,  
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,  
Pierre-Jean CRASTES.

